

L'architecture et le patrimoine de Kamouraska

Mathieu Lévesque-Dupéré

Volume 22, Number 2, 2016

Spécial académique. L'histoire régionale, de la théorie à la pratique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83688ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lévesque-Dupéré, M. (2016). L'architecture et le patrimoine de Kamouraska.
Histoire Québec, 22(2), 38–40.

L'architecture et le patrimoine de Kamouraska

par Mathieu Lévesque-Dupéré

Mathieu Lévesque-Dupéré est étudiant à la maîtrise incluant un cheminement de type recherche en informatique appliquée à l'histoire à l'Université de Sherbrooke sous la direction du professeur Benoît Grenier, spécialiste du régime seigneurial. Ses recherches consistent en une étude des processus de patrimonialisation des manoirs seigneuriaux dans la région de la Côte-du-Sud. À travers ce projet, il s'est intéressé aux enjeux du patrimoine dans une société et à toutes les formes qu'il peut prendre.

De plus, il est auxiliaire de recherche dans le cadre des travaux de monsieur Grenier sur les persistances seigneuriales au Québec. Originaire de la Côte-du-Sud, il est persuadé que le patrimoine joue un rôle déterminant dans la définition d'une société et qu'il est primordial de le préserver et d'encourager une diffusion de la culture auprès de la population.

Le 15 juillet 1674, Frontenac, le gouverneur de la Nouvelle-France, concède, au nom du roi de France, une seigneurie nouvelle sur la côte sud du Saint-Laurent. Cette seigneurie porte le nom de Kamouraska, qui signifie en algonquin « là où il y a du jonc au bord de l'eau ». Malgré des débuts prometteurs, en septembre 1759, les soldats britanniques débarquent à Kamouraska et incendient toute la Côte-du-Sud. À la suite de cet événement tragique, les bâtiments datant du Régime français seront pratiquement perdus à jamais. Évoluant ainsi sous la tutelle britannique et isolé des grands centres urbains, le village de Kamouraska s'adapte à son territoire. Malgré sa petite taille, un noyau d'ordre économique se développe. Se situant près des quais et des commerces, ce noyau connaît son apogée grâce au transport maritime jusqu'à l'arrivée du chemin de fer, en 1857¹. L'environnement créé à partir de ce noyau économique va influencer le développement architectural des bâtiments de Kamouraska. On observe

cette transformation avec l'ancien palais de justice, un ancien magasin général et une résidence privée.

L'ancien palais de justice

L'ancien palais de justice situé au 111, côte du Palais, à Kamouraska, a été construit en 1888 sur l'emplacement du premier palais de justice de la Cour supérieure. À cet endroit siégeait la Cour de circuit et étaient logés le bureau d'enregistrement et les bureaux du Conseil de comté de Kamouraska. L'architecte Elzéar Charest, de Québec, est le maître d'œuvre². Le bâtiment surplombe un promontoire naturel, qui donne un effet de hauteur, et sa situation géographique le place au centre du village. Par ailleurs, la façade se trouve orientée vers le fleuve Saint-Laurent et s'aligne avec la rue du Quai, qui mène tout droit aux quais Miller et Taché. Ces particularités permettaient probablement de donner une plus grande visibilité au bâtiment, puisqu'à l'époque, cette rue devait être achalandée, de par son rôle de voie principale de transport des marchandises vers les quais. Le plan en L de l'édifice se caractérise par des avancées, dont la tour principale mise en valeur et des retraits de certaines parties, ce qui confère au bâtiment un plan asymétrique très original, caractéristique de la période 1880-1890.

Par son corps de logis rectangulaire, son toit brisé avec des lucarnes et sa tour mise en évidence, l'ancien palais de justice témoigne d'un style Second Empire. De plus, avec les crêneaux, les tourelles et les contreforts, le

bâtiment évoque le style château alors en vogue depuis la sauvegarde des remparts de Québec sous l'impulsion de Lord Dufferin, en 1878. L'exemple le plus illustre de ce style est le Château Frontenac (1890-1893). Avec ces deux sources d'inspiration, on déduit évidemment qu'il s'agit d'une architecture éclectique, représentative de l'époque, puisque l'éclectisme atteint son apogée dans les années 1880-1890. En outre, les arcs en mitre aplatis ajoutent à l'unicité du bâtiment.

Le magasin général

De l'autre côté de la rue, au 126 A-B, avenue Morel, se trouve une maison comprenant un étage (soit le rez-de-chaussée) et un étage de comble, datant des années 1840³. La maison se situe sur un large terrain au coin de l'avenue Morel et de la rue du Quai. Cet emplacement n'est pas anodin puisque l'habitation a déjà abrité un magasin général dont le propriétaire était Louis Miller, qui possédait aussi le quai Miller⁴. Il pouvait alors facilement acheminer les marchandises provenant de son quai vers son magasin général. Cette maison québécoise type se caractérise par son toit à deux versants, son revêtement à clins, sa fermeture d'avant-toit cintrée qui s'ajuste à l'avant-toit courbé coiffant la grande galerie à l'avant et à l'arrière que l'on retrouve principalement dans la plaine du Saint-Laurent, un plan rectangulaire, une façade parfaitement symétrique avec les portes, les fenêtres et même la cheminée disposée au centre.



Vue d'ensemble des composantes architecturales de l'ancien palais de justice.

Photo : M. Lévesque-Dupéré.



Façade de l'ancien magasin général,
prise de vue de l'avenue Morel.
Photo : M. Lévesque-Dupéré.

De plus, la galerie permet d'élargir visuellement la composition symétrique de l'ensemble et contribue fortement au caractère de la maison.

On remarque deux portes, dont l'une servait à accéder à son commerce et l'autre à sa résidence privée. En outre, on retrouve plusieurs fenêtres à carreaux, typiques de ces années-là, puisqu'il était très difficile de se procurer de grandes surfaces de verre, particulièrement en campagne. On utilisait alors plusieurs petits carreaux pour bien éclairer et donner un meilleur aperçu des marchandises. D'un point de vue architectural, cette maison illustre un langage résidentiel vernaculaire avec sa grande galerie à l'avant et à l'arrière, coiffée par sa fermeture d'avant-toit cintrée qui s'ajuste à l'avant-toit courbé. Ce courant architectural, qui s'inspire probablement des modèles coloniaux britanniques apparus dans les années 1830-1840, correspond à l'édification de cette maison.

Avec l'importance accordée à la symétrie et aux ornements entourant les portes, caractérisées par de petites cannelures, on peut déduire que cette habitation reflète l'esprit classique.

Maison près des quais

La maison située au 37, avenue Leblanc, à Kamouraska, a été construite vers 1880⁵. Elle se trouve juste en face des deux quais. Un revêtement à clins la recouvre, deux étages et demi (rez-de-chaussée, un étage et un étage de comble) la composent,

le toit principal comporte quatre versants et l'adjonction à l'arrière que l'on entrevoit possède un toit plat.

Par ailleurs, le guide des maisons de Kamouraska mentionne que les premiers résidents étaient des navigateurs⁶. De ce fait, les composantes fonctionnelles correspondent à leurs occupations. Par exemple, les deux galeries couvertes par le toit et l'oriel créent un rapport avec le paysage, dans ce cas-ci les quais avec les navires et bien entendu, le fleuve Saint-Laurent, qui devait revêtir beaucoup d'importance pour les occupants de la maison. De plus, le fait que les deux galeries sont couvertes par le toit donne une aire d'observation sur les quais même par mauvais temps.

Cette maison présente un plan asymétrique avec son avant-corps latéral. Dans un premier temps, on y décèle un courant architectural de style Queen Anne, dont témoigne justement cet avant-corps à trois pans surmonté d'un pignon. Dans un deuxième temps, les garde-corps et les motifs décoratifs des galeries illustrent un certain esprit néogothique avec leur enchevêtrement entre les deux formant une sorte d'arc brisé, et les extrémités forment un motif pendant, fréquent dans les décors architecturaux victoriens de divers styles. Avec les ornements des galeries, on reconnaît un certain langage architectural victorien. Ces éléments constituent dans les années 1880 un exemple tardif du courant architectural victorien et Queen Anne apparu respectivement au Québec vers 1850-1880 et 1880-1890. On peut conclure que cette habitation a véritablement été construite vers les années 1880, puisqu'elle chevauche deux langages architecturaux qui se recouvrent mutuellement.

Kamouraska et son secteur économique

Comme on l'a constaté, avec l'ancien palais de justice puis le magasin général et la résidence privée près des quais qui a logé des marins, ce secteur



Façade de la maison sur
l'avenue Leblanc.
Photo : M. Lévesque-Dupéré.

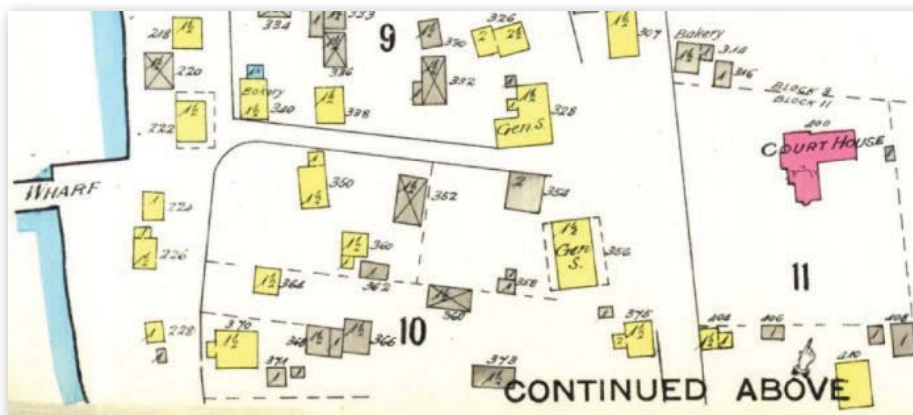
constitue le centre du commerce et des affaires de Kamouraska. Il émerge surtout des quais, qui représentaient la principale source économique du village. Si on observe les commerces du secteur retrouvés en 1900 à partir du plan d'assurance incendie, on compte au total, deux magasins généraux, deux boulangeries, l'ancien palais de justice et plusieurs autres maisons datant, selon le guide des maisons de Kamouraska, des années 1790 à 1860⁷.

Les habitations voisines de la maison près des quais, évoquent le même langage architectural que celui du magasin général. Par ailleurs, à partir du plan d'assurance incendie, on relève la présence d'écuries, puisqu'au début des années 1900, il était difficile de s'offrir une voiture, celle-ci n'étant devenue plus accessible en région que vers les années 1950. Bien entendu, la plupart de ces écuries ont été rénovées en grande partie, pour finir par ne plus se ressembler. Aujourd'hui, elles servent dans la plupart des cas de remise.

En conclusion, le noyau économique, composé principalement de l'ancien palais de justice, d'un ancien magasin général et des résidences près des quais, constitue un pôle centralisateur de Kamouraska qui a attiré une certaine élite bourgeoise marchande. Ce secteur a lentement évolué pour laisser place à une autre élite fortunée qui voulait être en rapport avec le paysage du fleuve Saint-Laurent. Par ailleurs, la rareté des maisons récentes

dans cet environnement s'explique probablement par le fait que le chemin de fer, arrivé dans les années 1857 et passant par Saint-Pascal de Kamouraska et non par Kamouraska, a remplacé le transport maritime et ainsi ralenti l'économie du village, figeant ainsi l'environnement et l'aspect des maisons. Malgré tout, des

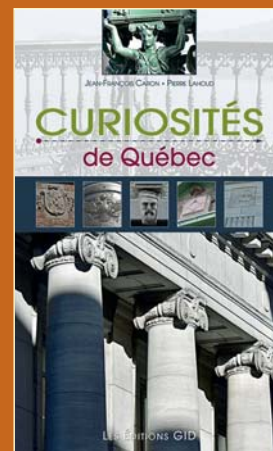
gens de l'extérieur assez fortunés se sont installés parfois temporairement ou de façon permanente pour profiter de ce coin de pays. C'est alors à ce moment que la vocation de Kamouraska s'est tournée vers la villégiature et qu'un environnement du XIX^e siècle s'est ainsi préservé.



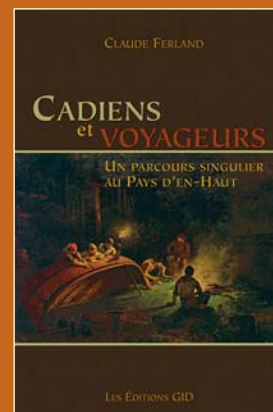
Plan du secteur économique analysé et plan de l'ancien palais de justice (Court House), Charles Edward Goad, plan d'assurance incendie, 1900, BANQ, (site Web), consulté le 16 novembre 2015.

Notes

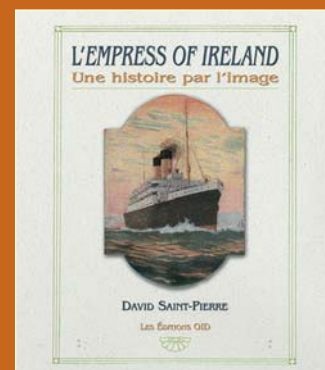
- 1 Hervé Voyer, « Notre histoire », dans [http://www.kamouraska.ca/histoire/notre-histoire], Municipalité de Kamouraska, page consultée le 16/11/15.
- 2 Musée de Kamouraska, *Kamouraska, nos vieilles maisons*, Kamouraska, 1986. p. 29.
- 3 *Ibid.*
- 4 *Ibid.*
- 5 *Ibid.* p. 32.
- 6 *Ibid.*
- 7 *Ibid.* p. 29-32.



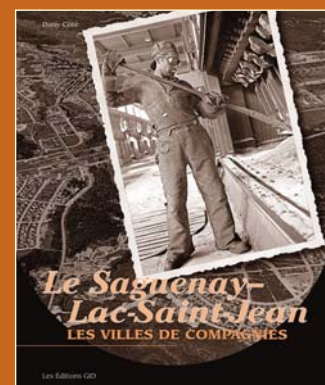
24,95 \$ • 228 pages • 978-2-89634-310-2



29,95 \$ • 296 pages • 978-2-89634-306-5



34,95 \$ • 168 pages • 978-2-89634-311-9



34,95 \$ • 288 pages • 978-2-89634-313-3



Tél. : 418 877-3110
 editions@leseditions gid.com
 leseditions gid.com